



Litige voiture volée brulée clés sur le contact

Par **Dubitatus**, le **10/04/2012** à **18:32**

Bonjour,

Ma mère est dans l'embaras face à son assurance auto Caisse d'Epargne.

A Nimes, le 21/03/2012, un individu a volé son sac par la fenetre ouverte tandis qu'elle roulait lentement.

De hâte, elle est sortie de la voiture.

Un homme a intercepté le voleur tandis qu'un autre individu pénétrait dans son véhicule pour le voler.

Une semaine après, malgré l'enquête qu'elle a menée sur place pour retrouver les voleurs à l'aide d'une amie, le véhicule a été retrouvé brûlé dans le garage fermé d'une résidence.

Elle n'a obtenu que le prénom et enquête encore sur l'identité des voleurs.

L'assurance refuse toute indemnisation pour le motif que les clés étaient sur le contact.

N'y-at-il ici ni agression ni vandalisme?

Merci pour votre réponse,

Cordialement,

R.Petit